

MODALITES D'INSCRIPTION 2017/2018 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vous déposez une demande d'inscription à Charles Péguy – Lycée et enseignement supérieur. Nous vous remercions pour votre confiance. Le dossier de candidature ne sera étudié que lorsque l'ensemble des pièces demandées seront fournies. **L'inscription est DEFINITIVE :**

- Après entretien et accord de la Direction
- Après obtention de l'examen (Bac, BTS) requis pour l'inscription et production du relevé de notes
Ou après production de la photocopie du bulletin de notes du 3^e trimestre attestant le passage en classe supérieure

LE COUT DE LA SCOLARITE AU LYCEE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Notre établissement est un lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat ; tous les enseignants sont rémunérés par l'Education Nationale. Toutefois, une participation financière est demandée aux familles pour couvrir les dépenses non couvertes par la contribution de l'Etat. Ces dépenses sont engagées par l'établissement pour assurer à votre enfant le meilleur accompagnement : encadrement, équipements, dispositifs pédagogiques... Nos tarifs sont agréés par la Préfecture.

	<u>Contribution famille annuelle</u>	<u>Versement n° 1 A l'inscription par chèque</u>	et	<u>Versement n°2 En octobre 2017</u>	<u>Versement n°3 En janvier 2018</u>	<u>7 Prélèvements automatiques d'octobre 2016 à avril 2017</u>
BTS Informatique	960€	180€ de premier versement sur la contribution famille + 57 euros de frais de dossier soit 237 euros (un seul chèque)		390€	390€	ou 6 prélèvements à 111€ 1 prélèvement à 114€
BTS Banque <small>Offert : un pack de préparation CFPB à la certification AMF</small>	996€		408€	408€	ou 6 prélèvements à 116€ 1 prélèvement à 120€	
BTS Assist. Manager	960€		390€	390€	ou 6 prélèvements à 111€ 1 prélèvement à 114€	
BTS Tourisme (1)	1050€		435€	435€	ou 6 prélèvements à 124€ 1 prélèvement à 126€	
DCG	960€		390€	390€	ou 6 prélèvements à 111€ 1 prélèvement à 114€	
PREPA CONCOURS INFIRMIERS	990€		405€	405€	OU 6 prélèvements à 115€ 1 prélèvement à 120€	

(1) Prévoir, en plus, du coût de la scolarité 200€ par année couvrant les sorties et voyages pédagogiques. Pour l'ensemble des voyages scolaires, la participation des élèves inclut le coût des accompagnateurs dans la limite de 1 accompagnateur pour 14 étudiants inscrits.

Ce tarif inclut les frais d'affranchissement, les photocopies, quelques fournitures scolaires (carnet de liaison et carte d'identité scolaire) et les frais de fonctionnement du CDI. Les frais de dossier couvrent la gestion administrative des dossiers élèves et s'ajoutent à la contribution famille. Assurance individuelle accident et frais de dossier sont annuels et facturés au premier versement. Les tarifs sont révisables annuellement.

A l'inscription, établir un chèque de 237€ à l'ordre du « LTP Charles PEGUY » et noter nom et prénom de l'élève au dos. Prévoir aussi, en septembre 2017, un chèque correspondant à l'affiliation à la Sécurité Sociale étudiant.

Remboursement de l'inscription 2017/2018 : Le lycée restitue l'acompte du versement n°1 (hors frais de dossier) en cas :

- d'échec à l'examen qui empêche l'élève d'accéder à la classe supérieure.
- En cas de désistement sur demande écrite, **avant le 30 juillet 2017 (et avant le 5 septembre 2017 pour les DCG), cachet de la poste faisant foi.**

Dans tous les cas, les frais de dossier restent la propriété du lycée. (57€)

En cas de désistement après le 30 juillet 2017 et après le 5 septembre 2017 pour les DCG, l'acompte reste acquis à l'Etablissement.

EN CAS DE DEMISSION, après la date de rentrée les frais du 1^{ER} semestre seront remboursés au « prorata » de la scolarité effectuée à **réception de la lettre de démission et rdv avec la Direction** : tout mois commencé est dû.

Merci de noter qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission au 2ème semestre.